

Wie die Reklamekunst in der deutschen Rechtsprechung schrittweise sich den Kunstschutz erkämpft, zeigte der Referent an Beispielen unter besonderer Berücksichtigung der Schriftgießereien und des Schutzes ihrer Erzeugnisse. Wenig kommt es, wie der Referent darlegte, auf den Wortlaut der Gesetze an, entscheidend aber auf ihre Anwendung und Auslegung in der gerichtlichen Praxis. Der Referent empfiehlt die Zusammenarbeit der künstlerischen Sachverständigenkammern mit den Gerichten, die sich in Deutschland bestens bewährt hat, er beantragt, über die Gerichtspraxis in den einzelnen Ländern Material zu sammeln und eine angleichende Rechtsprechung und Gesetzgebung international anzustreben.

In der Gruppe „Schaufensterdekoration“, Präsident Monsieur Antoine, Frankreich; Vizepräsident Herr Siegel, Frankreich.

Am 9. Juli wurde die Hauptsitzung von Direktor Max Riesebrodt, Deutschland, präsiert, Vizepräsident war Herr Fr. Munk, Tschechoslowakei. Hier gab Herr Etienne Damour einen Überblick über die Entwicklung des Kontinentalen Reklameverbandes in den letzten drei Jahren. Herr Levisson, Holland, sprach über die Zusammenhänge zwischen Reklame und Druckindustrie und im Anschluß daran wurden alle Resolutionen, die gewissermaßen das Arbeitsprogramm für das nächste Jahr darstellen, von der Vollversammlung angenommen.

Gerade die Brüsseler Tagung hat die Notwendigkeit des internationalen Zusammenschlusses recht deutlich gezeigt, und die europäischen Verbände sind dem Präsidenten des Kongresses, Herrn Léger, zu großem Dank für seine umsichtige Leitung und gute Organisation der Arbeit verpflichtet. Der Kongreß war wiederum durch eine ganze Reihe gesellschaftlicher Veranstaltungen umrahmt, die ebenfalls einen sehr guten Verlauf nahmen.

H. K. Frenzel

à venir. — Le congrès des Bruxelles a souligné une fois de plus l'importance essentielle des liaisons internationales et a exprimé à Mr. Léger, son président, la profonde reconnaissance des syndicats européens pour la façon remarquable dont il avait organisé et dirigé les travaux. — Le congrès a donné lieu, comme de coutumes, à une série de réceptions admirablement réussies.

Obersetzt von Marie-Thérèse Morel

markes de fabrique sont garantis à partir du moment où ils sont inscrits au registre des marques de fabrique de l'office central des brevets; ils profiteront même, en certaines occurrences, des lois prévues pour la protection de la propriété artistique.

Par contre il n'existe en Allemagne aucune possibilité des'assurer le monopole d'une idée de réclame ou une garantie pour une formule de propagande.

La publicité n'a obtenu que petit à petit des tribunaux allemands d'être traitée au point de vue de la protection des droits d'auteur sur le même pied que la propriété artistique.

Cela est péremptoirement démontré par les tribulations des fondeurs d'imprimerie quand ils ont revendiqué la protection de leurs produits.

Celle-ci dépend d'ailleurs beaucoup moins du texte des lois en vigueur que de leur application et de leur interprétation par les tribunaux.

Le rapporteur recommande comme moyen de réussite la collaboration intime des experts d'art avec les tribunaux, qui en Allemagne a donné d'excellents résultats, puis il proposa de procéder dans les différents pays à une enquête sur la pratique des tribunaux et de faire un effort commun pour déterminer une assimilation des juridictions et obtenir une formule de droit uniforme et internationale. — La section des artistes-décorateurs (devantures et vitrines) se réunit sous la présidence de M. M. Antoine (France), président, et Siegel (France), vice-président. — La séance plénière du 9 juillet tint ses assises sous la présidence de Monsieur le directeur Max Riesebrodt (Allemagne) et la vice-présidence de Monsieur Fr. Munk (Tchécoslavie).

Mr. Etienne Damour y fit un rapport sur le développement du syndicat continental de réclame au cours des trois dernières années. Mr. Levisson, Hollande, parla des rapports intimes qui existent entre l'imprimerie et la publicité. Puis l'assemblée prit une série de résolutions qui représentent en quelque sorte son programme d'action pour l'année